



Juin 2017



ARTICLE TR&IIZE

DOSSIER DE PRESSE



- ▶ 10 000 personnes sont mortes en mer ou à nos frontières depuis 2014.
- ▶ Des milliers de vies sont bloquées dans des camps / bidonvilles ou des lieux de rétention.
- ▶ Des milliers de personnes sont renvoyées dans leur pays qu'elles avaient dû quitter.
- ▶ Toutes ces personnes auraient pourtant dû être protégées par l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme que la France a signée en 1948.

ARTICLE TR&IIZE

TOUTE PERSONNE A LE DROIT DE CIRCULER LIBREMENT ET DE CHOISIR SA RESIDENCE A L'INTERIEUR D'UN ETAT. TOUTE PERSONNE A LE DROIT DE QUITTER TOUT PAYS, Y COMPRIS LE SIEN, ET DE REVENIR DANS SON PAYS.

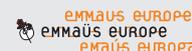
Face aux conséquences tragiques de la réponse 100% sécuritaire, 0% digne et humaine, mise en place par la France et les autres Etats européens, nous demandons aux gouvernements de repenser radicalement leurs politiques d'accueil des personnes qui ont dû fuir leur pays et de s'engager à respecter et faire appliquer au niveau européen et mondial, le droit de chacun à circuler librement sur la planète, comme le demande l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Pour afficher notre détermination à faire appliquer ce droit, une cinquantaine de compagnons, bénévoles et salariés du mouvement Emmaüs vont traverser le Détroit de Gibraltar la première semaine de septembre 2017.



Rejoignez-nous sur article13-emmaus.org

[article13emmaus](https://www.facebook.com/article13emmaus)



— OPERATION ARTICLE 13

Symboliquement, une cinquantaine de compagnons, bénévoles et salariés du Mouvement Emmaüs vont traverser le Détroit de Gibraltar à la nage et en kayak entre le 4 et le 10 septembre 2017, en hommage aux dizaines de milliers de personnes qui sont mortes en méditerranée et pour le millier de personnes qui continuent à se mettre en danger chaque jour pour survivre.

Nous voulons faire entendre notre voix au plus grand nombre dans l'espoir de faire réagir les États qui permettent la libre circulation des capitaux et des marchandises mais entravent celles des hommes.

Nous voulons que les pays d'Europe, et notre pays, accueillent dignement ces enfants, femmes et hommes qui fuient les guerres, la misère, les régimes totalitaires ou encore les fléaux climatiques.



Aujourd'hui des murs se sont dressés un peu partout dans le monde. Le mouvement Emmaüs entend poursuivre le combat de l'abbé Pierre (co-rédacteur de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme) et dénoncer l'inertie et l'indifférence des dirigeants européens.



« Quand j'ai appris qu'Alain et Maria avaient effectué la traversée du Détroit de Gibraltar, en 2015, je leur ai demandé de participer. Je suis très motivé par «Article 13 - Emmaüs» car je connais de nombreuses personnes qui ont fui la misère et la guerre dans des conditions épouvantables. J'ai partagé leur quotidien au Centre abbé Pierre - Emmaüs d'Esteville. En tant que directeur du Lieu de mémoire de l'abbé Pierre, je connais bien l'histoire de notre fondateur : il nous a montré l'importance des actions symboliques pour provoquer des changements. Un monde juste ne se construit pas seulement en signant des pétitions, il faut aussi donner de sa personne... »

Philippe Dupont, Directeur du Centre abbé Pierre à Esteville



– UN CONTEXTE DEVENU INACCEPTABLE POUR EMMAUS

Une situation dramatique...

Les politiques actuelles favorisent des migrations meurtrières. Selon l'ONU, en 2015, 3 771 femmes, enfants et hommes sont morts en tentant de rejoindre l'Europe. En 2016, ils étaient plus de 5 000 personnes. Chiffres actualisés !

Ces politiques construisent un monde de camps déshumanisés. Au prétexte d'arrivées « massives », l'UE et les Etats voisins n'ont cessé de renforcer leurs systèmes d'enfermement et la capacité totale connue des camps recensés a grimpé, passant de 32 000 places en 2011 à 47 000 en 2016.

A l'arrivée, les espoirs de nombreux.es exilé.es se fracassent sur la réalité des camps fermés. Chaque année, près de 600 000 étranger.es sont privé.es de liberté sur le territoire de l'Union européenne à des fins de « gestion migratoire ».

A cette gestion inadmissible et inhumaine de la situation s'ajoute un gouffre financier en constante augmentation. Le budget de l'agence européenne Frontex, en charge de la mise en œuvre de la politique migratoire a quasiment triplé en l'espace de 6 ans passant de 87 à 254 millions d'euros entre 2010 et 2016.

... face à laquelle nous ne pouvons pas rester impassibles.

Parce que partout dans le monde, les groupes Emmaüs accueillent des personnes démunies et profondément meurtries par leur parcours migratoire et par les conditions indignes de vie dans la plupart des pays d'accueil.

Les groupes Emmaüs prouvent chaque jour que vivre ensemble est possible. Nous portons des alternatives pour démontrer que la libre circulation est et sera bénéfique pour les sociétés et les populations en matière de richesses économiques et culturelles.

Nous défendons une citoyenneté universelle qui garantit les mêmes droits et opportunités pour toutes et tous. Nous sommes attachés à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui instaure la liberté de circulation pour toutes et tous.

Pour ces raisons, nous lançons la campagne Article 13 qui vise à promouvoir un accueil inconditionnel et à réclamer le respect de la liberté de circulation en France, en Europe et dans le monde.

Aujourd'hui, nous agissons :

► Pour réclamer un nouveau traité international sur les droits des migrant.es sous l'égide des Nations Unies. Ce traité supprimera l'exigence de visa entre les pays signataires et créera une nouvelle instance internationale sur les migrations, incluant la société civile.

Plus spécifiquement, nous attendons aujourd'hui de la France et de ses partenaires européens qu'ils :

- Mettent fin à la politique des centres de rétention et à la criminalisation des migrant.es
- Garantissent l'accès aux droits à travers l'application de la Convention Internationale du droit des travailleurs migrants et de leurs familles,
- Elargissent la notion de droit d'asile à celle des déplacé.es climatiques

« On aura beau installer des barbelés et des gardes aux frontières, on n'empêchera pas les gens de passer. La pression de la vie l'emporte toujours »

Abbé Pierre



**LES POLITIQUES MIGRATOIRES
ACTUELLES NE RESPECTENT PAS
LES DROITS DE L'HOMME
ET LE DROIT INTERNATIONAL**

**Pour
Rappel**

► **Article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité »

► **La libre circulation de l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**

« Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un Etat. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays »

► **Le principe de non refoulement de l'article 33 de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés**

« Aucun des Etats Contractants n'expulsera ou ne refoulera, de quelque manière que ce soit, un réfugié sur les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté serait menacée en raison de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques »

► **La protection temporaire de la directive 2001/55/CE du Conseil du 20 juillet 2001**

« une procédure de caractère exceptionnel assurant, en cas d'afflux massif ou d'afflux massif imminent de personnes déplacées en provenance de pays tiers qui ne peuvent rentrer dans leur pays d'origine, une protection immédiate et temporaire à ces personnes, notamment si le système d'asile risque également de ne pouvoir traiter cet afflux sans provoquer d'effets contraires à son bon fonctionnement, dans l'intérêt des personnes concernées et celui des autres personnes demandant une protection »

► **Article 14 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui notifie que**

« Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays »

**IL EST TEMPS D'OTER LES MASQUES DE PEUR, DE REGARDER LES
FAITS. LE MOUVEMENT EMMAÜS MILITE POUR UN CHANGEMENT DE CAP
DES POLITIQUES D'ACCUEIL, POUR LA LIBERTE DE CIRCULATION ET
D'INSTALLATION DES PERSONNES A L'ECHELLE MONDIALE**

« **Aucun humain
n'est illégal** »



Nous avons commencé le combat en 2015, si vous souhaitez en savoir plus sur l'ensemble de nos actions Article 13, rendez-vous sur notre blog article13-emmaus.org



► Ils nous soutiennent

- Greenpeace Espagne
- Pro activa Open Arms
- Edwy Plenel
- Ligue des droits de l'Homme (LDH)
- Pascal Blanchard
- Damien Carême

A savoir

► Les citoyens peuvent nous soutenir en :

- Signant la pétition « Stop aux politiques migratoires meurtrières et pour l'application de l'article 13 »
- S'abonnant à la page facebook Article 13 et en la relayant dans leurs réseaux
- Envoyant un message à article13emmaus@gmail.com





« J'ai traversé trois fois la Méditerranée. Je suis parti seul, laissant ma famille dans la région de l'Atlas au Maroc.

Les passeurs ont fixé un rendez-vous en plein milieu de la nuit, nous avons 10 minutes pour monter à bord du zodiac pour ne pas se faire repérer par les policiers douaniers.

Dans le zodiac, nous étions une quarantaine, entassés les uns sur les autres. Les bébés sont sur les genoux des mamans. Personne ne te donne de gilet de sauvetage, soit tu as prévu, soit tu n'en as pas. A partir du moment où on est dans le zodiac, personne ne fait de cadeau à l'autre, on ne pense qu'à la mort, on ne voit plus de lumière, on ne voit plus rien. Est-ce qu'on va arriver en Europe ? Est-ce qu'on va crever dans deux heures ?

On ferme les yeux à chaque grande vague qui secoue le bateau, il règne un silence de peur. On nous oblige à avoir la tête en bas pour ne pas se faire repérer par les caméras infrarouges dans la nuit.

A 150 mètres des côtes espagnoles, tout le monde doit rapidement sauter à l'eau, certains aident ceux qui n'arrivent pas à nager, d'autres nagent sans s'arrêter pour rejoindre le rivage. Mais à peine le pied posé sur la terre ferme, les autorités arrivent droit sur nous. Nous serons renvoyés quelques jours plus tard au Maroc.

Même si aujourd'hui, le contrôle aux frontières, a été renforcé, les gens continueront d'essayer de passer dans l'espoir d'une vie meilleure.

Je suis fier de participer à Article 13 et défendre les droits de l'homme. C'est important pour moi. »

Mohammed, compagnon de la communauté de Lyon

A propos d'Emmaüs

Créé en 1971 par l'abbé Pierre, Emmaüs est un mouvement de solidarité active contre la pauvreté et l'exclusion. Il réunit 350 associations dans 37 pays répartis sur 4 continents. Toutes portent les mêmes valeurs d'accueil, de solidarité, d'ouverture, de respect et de partage, dans des contextes sociaux, économiques et politiques très divers. Toutes partagent le même objectif : agir contre les causes de la misère et être porteuses de transformation sociale en permettant aux plus démunis de devenir acteurs de leur propre vie.

Les organisations Emmaüs du monde mènent des actions et des interpellations politiques autour de trois combats pour l'accès aux droits fondamentaux : une économie éthique et solidaire, une justice sociale et environnementale, la paix et la liberté de circulation et d'installation des personnes pour une citoyenneté universelle.



Rejoignez-nous sur [article13-emmaus.org](https://www.article13-emmaus.org)
f [article13emmaus](https://www.facebook.com/article13emmaus)

